

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

Table des matières

Objet.....	3
Article 1 : Portée du règlement.....	3
Article 2 : Principes.....	3
Article 3 : Demande d’organisation.....	5
Article 4 : Règlement du tournoi.....	6
Article 5 : Inscriptions et désinscriptions.....	6
Article 6 : Tableaux.....	7
Article 7 : Catégorie U11.....	9
Article 8 : Remplacement d’un joueur et modification d’un tableau.....	10
Article 9 : Têtes de séries (TDS) et tirage au sort.....	10
Article 10 : Horaires.....	11
Article 11 : Forfait d’un joueur.....	11
Article 12 : Volants.....	12
Article 13 : Temps de repos.....	12
Article 14 : Aspects pédagogiques.....	12
Article 15 : Sécurité.....	13

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

HISTORIQUE DES RÉVISIONS APPROUVÉES PAR L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Version	Modifications	Date
20240829	Version initiale	29/08/2024

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

Objet

- ❖ Les clubs affiliés à la Ligue Francophone Belge de Badminton (LFBB) organisent, en collaboration avec celle-ci, des tournois jeunes regroupant des joueurs de moins de 19 ans.
- ❖ Le présent règlement constitue une annexe du règlement d'ordre intérieur de la L.F.B.B. dont il fait partie intégrante. Il fixe d'une manière générale les droits, devoirs et obligations des organisateurs affiliés à la LFBB, des officiels techniques et des participants.

Article 1 : Portée du règlement

1. Tout Tournoi Jeunes LFBB, ci-après dénommé « TJ », est soumis au présent règlement.
2. Les règlements C100 et C200 de la FRBB, ainsi que les règlements Sportifs_Compétitions et Sportifs_Tournois de la LFBB, ne sont pas d'application pour un tournoi jeunes excepté pour toute règle utile à l'organisation d'un tournoi qui ne serait pas explicitement indiquée dans le présent règlement.
3. Sauf stipulations contraires comprises dans le présent règlement, les matches organisés lors d'un TJ sont joués conformément aux règles de jeux édictées par la B.W.F. (Badminton World Federation).
4. Toute organisation qui sort du cadre du présent règlement sera laissée à l'appréciation du pôle Bad'jeunes de la LFBB et ne sera pas supervisée par un juge-arbitre.

Article 2 : Principes

1. Les jeunes sont répartis par genre, par catégorie d'âge et par niveau.
 - a. Genre
 Excepté en cas de regroupement (cf. art. 6.4) et en U11 (cf. art. 7), les filles et les garçons jouent dans des tableaux séparés.
 - b. Catégories d'âge
 - U11 = jeunes de moins de 11 ans
 - U13 = jeunes âgés de 11 à 12 ans
 - U15 = jeunes âgés de 13 à 14 ans
 - U17 = jeunes âgés de 15 à 16 ans
 - U19 = jeunes âgés de 17 à 18 ans

Version : 20240829	Approuvé par l'organe d'administration le 29/08/2024	Page 3 / 13
--------------------	---	-------------



L'âge est déterminé au 31 décembre de l'année civile en cours (exemple : un jeune qui a 14 ans au moment du tournoi mais qui aura 15 ans avant le 31 décembre de l'année civile en cours devra s'inscrire dans la catégorie U17).

Un jeune qui change de catégorie d'âge au 1^{er} janvier garde le niveau qui était le sien dans la catégorie d'âge inférieure.

c. Niveaux

Pour chaque catégorie d'âge et pour chacun des genres, les jeunes sont répartis en 2 niveaux :

- D = joueurs débutants ou non confirmés
- C = joueurs confirmés

Un joueur qui débute la compétition commence au niveau D. Pour passer de D à C, le jeune devra obtenir les résultats suivants durant les deux années de sa catégorie d'âge :

- Dans un tableau de 4 à 7 joueurs : remporter deux fois le tableau
- Dans un tableau de 8 joueurs ou plus : remporter le tableau ou terminer deux fois finaliste

2. L'organisation d'un tournoi varie en fonction du niveau organisé :

a. Objectifs

- Niveau D : découvrir la compétition
- Niveau C : se développer par la compétition

b. Portée de la compétition

- Niveau D : formule de proximité, simple à organiser pour les clubs, qui remplace les tournois jeunes amicaux
- Niveau C : formule à échelle régionale

c. Durée du tournoi pour le joueur

- Niveau D : entre 3 et 4 heures
- Niveau C : maximum 6 heures pour du simple uniquement et maximum 9 heures avec les doubles homogènes

d. Disciplines

- Niveau D : uniquement en simple
- Niveau C : en simple et éventuellement en double homogène (pas de doubles pour les U11)

e. Nombre de matches

- Niveau D : minimum 3 simples et maximum 5 simples
- Niveau C : minimum 2 simples, maximum 5 simples et, en cas de double homogène proposé, minimum 1 double

f. Volants

- Niveau D : volants synthétiques
- Niveau C : volants en plumes

g. Juge-arbitre

- Niveau D : pas obligatoire

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

- Niveau C : obligatoire

Article 3 : Demande d'organisation

1. Pour figurer au calendrier des tournois d'une saison, toute demande d'organisation d'un TJ doit être introduite auprès de la Ligue Francophone Belge de Badminton entre le 15 janvier et le 28 février inclus de la saison précédente via le formulaire en ligne disponible sur le site de Tournament Software.
2. En outre, un club peut introduire une demande d'organisation au plus tard 3 mois à l'avance en fonction des disponibilités restantes au calendrier et à condition d'avoir un juge-arbitre disponible (obligatoire uniquement pour le niveau C). Même en cas de validation de la demande par la LFBB, le tournoi ne sera pas publié au calendrier des tournois de la saison.
3. Aucun tournoi jeunes de niveau C ne peut être organisé en même temps que :
 - les Championnats de Belgique Jeunes
 - la finale de la Coupe des Ecoles des Jeunes
 - une manche d'un YBJMC organisé par un club LFBB
4. Deux tournois jeunes de niveau D avec les mêmes catégories d'âge ne peuvent être organisés simultanément le même jour s'ils sont situés à moins de 50km l'un de l'autre, par le trajet habituellement le plus court.
5. Deux tournois jeunes de niveau C avec les mêmes catégories d'âge ne peuvent être organisés simultanément le même jour s'ils sont situés à moins de 80km l'un de l'autre, par le trajet habituellement le plus court.
6. Pour introduire une demande d'organisation, l'organisateur doit :
 - Disposer de minimum 6 terrains durant 4 heures consécutives pour un tournoi de niveau D ;
 - Disposer de minimum 6 terrains durant 9 heures consécutives pour un tournoi D et C ;
 - S'engager à promouvoir son tournoi de manière proactive auprès des clubs de sa région avant l'ouverture des inscriptions de son tournoi.
7. L'évaluation des organisations antérieures est prise en compte pour déterminer si un tournoi reste prioritaire sur d'éventuelles nouvelles demandes d'organisation pour la même date.
8. Dans le cas d'une nouvelle demande ou d'une demande après la période fixée par l'article 3.1, la date et l'heure de l'envoi du formulaire de demande d'organisation est prise en compte pour établir la priorité.
9. Tout tournoi jeunes organisé sans l'accord de la LFBB ne sera pas pris en considération pour l'évaluation de l'organisation et pour le classement des joueurs.

Version : 20240829	Approuvé par l'organe d'administration le 29/08/2024	Page 5 / 13
--------------------	---	-------------

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

Article 4 : Règlement du tournoi

1. L'organisateur d'un tournoi jeunes doit faire approuver son règlement de tournoi, par le juge-arbitre du tournoi (uniquement pour les tournois de niveau C) et par le responsable compétitions de la LFBB, au moins 5 jours ouvrables avant le début des inscriptions.
2. Le règlement de tournoi doit mentionner au minimum :
 - la date du tournoi
 - le lieu du tournoi
 - le secrétaire du tournoi
 - que le tournoi est organisé en application du règlement « Tournois jeunes LFBB »
 - la date de début et de fin des inscriptions
 - les droits d'inscription
 - le nombre minimum de participants pour que le tournoi puisse avoir lieu
 - le nombre maximum de places disponibles dans chaque tableau proposé
 - la date, l'heure et le lieu du tirage au sort ou, le cas échéant, le lien de la visioconférence.
 - les règles disciplinaires d'application en cas de forfait d'un joueur

Article 5 : Inscriptions et désinscriptions

1. Les TJ LFBB sont accessibles :
 - à tous les jeunes âgés de moins de 19 ans au 31 décembre de l'année en cours ;
 - aux jeunes capables de réaliser 8 échanges d'affilé avec un partenaire ;
 - pour les tournois « C », aux jeunes affiliés à une fédération de badminton reconnue ;
 - pour les tournois « D », aux jeunes affiliés ou non à une fédération de badminton reconnue.
2. Les inscriptions sont ouvertes au plus tôt 42 jours et au plus tard 30 jours avant le début du tournoi.
3. Les inscriptions sont clôturées au plus tard à 23:59 le vendredi qui tombe 2 semaines avant le jour du tournoi.
4. Pour les joueurs affiliés à la LFBB ou à Badminton Vlaanderen, seules les inscriptions en ligne via la plate-forme lfbf.tournamentsoftware.com sont autorisées.
5. Un joueur non affilié à une fédération de badminton reconnue est autorisé à participer à un TJ LFBB de niveau D en s'inscrivant par email envoyé au secrétaire du tournoi avant la clôture des inscriptions. Le coût d'inscription d'un joueur non affilié est augmenté de 5 euros.

Version : 20240829	Approuvé par l'organe d'administration le 29/08/2024	Page 6 / 13
--------------------	---	-------------

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

6. Un joueur étranger affilié à la fédération de badminton de son pays est autorisé à participer à un TJ en s'inscrivant par email envoyé au secrétaire du tournoi au plus tard une semaine avant la clôture des inscriptions.
7. Les inscriptions sont prises en compte en fonction de leur ordre d'arrivée. Toute inscription dépassant la capacité maximale du tableau sera placée sur la liste des réserves.
8. Après la clôture des inscriptions, tout joueur peut se désinscrire du tournoi par email envoyé à l'organisateur au plus tard un jour avant le tirage au sort. Toute désinscription hors délai est considérée comme un forfait (cf .art. 11).
9. Tout joueur peut, s'il le souhaite, s'inscrire dans une catégorie d'âge supérieure à la sienne (exemple : un jeune U13 peut jouer en U15) ou dans le niveau supérieur au sien (exemple : un jeune de niveau D peut jouer dans un tableau de niveau C). En double homogène, au moins un des deux partenaires doit avoir le niveau C.

Article 6 : Tableaux

1. En simple, le format des tableaux varie en fonction du nombre de joueurs inscrits
 - a. Pour le niveau D

Nbre inscrits	Format	Nbre matchs	Min. match/joueur
Moins de 4	Regroupement (cf. art. 6.4)		
4	Poule unique	6	3
5	Poule unique	10	4
6	2 poules de 3 + match final entre les deux premiers, entre les deux deuxièmes et entre les deux troisièmes de chaque poule	9	3
7	1 poules de 3 + 1 poule de 4 suivies d'un match entre les deux premiers, entre les deux deuxièmes et entre les deux troisièmes de chaque poule	12	3
8	Monrad de 8	12	3
9	3 poules de 3 suivies d'une poule de 3 avec les 1ers + 1 poule de 3 avec les 2èmes + 1 poule de 3 avec les 3èmes	18	3
10	2 poules de 3 + 1 poule de 4 suivies d'une poule de 3 avec les 1ers + 1 poule de 3 avec les 2èmes + 1 poule de 3 avec les 3èmes	21	3

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

11	1 poule de 3 + 2 poules de 4 suivies d'une poule de 3 avec les 1ers + 1 poule de 3 avec les 2èmes + 1 poule de 3 avec les 3èmes	24	
12 à 32	Monrad		

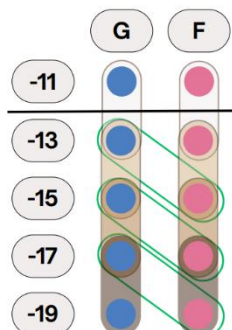
b. Pour le niveau C

<i>Nbre inscrits</i>	<i>Format</i>	<i>Nbre matchs</i>	<i>Min. match/joueur</i>
Moins de 4	Regroupement (cf. art. 6.4)		
4	Poule unique	6	3
5	Poule unique	10	4
6	2 poules de 3 suivies d'une finale entre les deux premiers	7	2
7	1 poule de 3 + 1 poule de 4 suivie d'une finale entre les deux premiers	10	3
8	Monrad de 8	12	3
8 à 32	Elimination directe + consolation ou Monrad si possible		2

2. En double homogène, le format des tableaux est laissé à l'appréciation de l'organisateur.
3. Le classement d'une poule est établi en tenant compte des critères de l'article 212.5 du règlement 'Sportifs – Tournois'.
4. Un tableau est considéré comme incomplet s'il y a moins de 4 joueurs/paires.
En cas de tableau incomplet, celui-ci est regroupé comme suit, par ordre de priorité :
 - a. Avec le tableau du même genre et du même niveau (D avec D ou C avec D) de la catégorie d'âge supérieure s'il existe.
Exemple : Si le SDU15_D est incomplet, on regroupe ce tableau avec le SDU17_D
 - b. Si le premier regroupement ne permet pas d'atteindre les 4 joueurs, ce regroupement est annulé et le tableau incomplet initial est regroupé avec :
 - un tableau garçons de la catégorie d'âge inférieure du même niveau (D avec D ou C avec C) s'il s'agit d'un tableau filles
Exemple : si le SDU15_D est incomplet, ce tableau est regroupé avec le SMU13_D
 - avec un tableau filles de la catégorie d'âge supérieure du même niveau (D avec D ou C avec C) s'il s'agit d'un tableau garçons

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

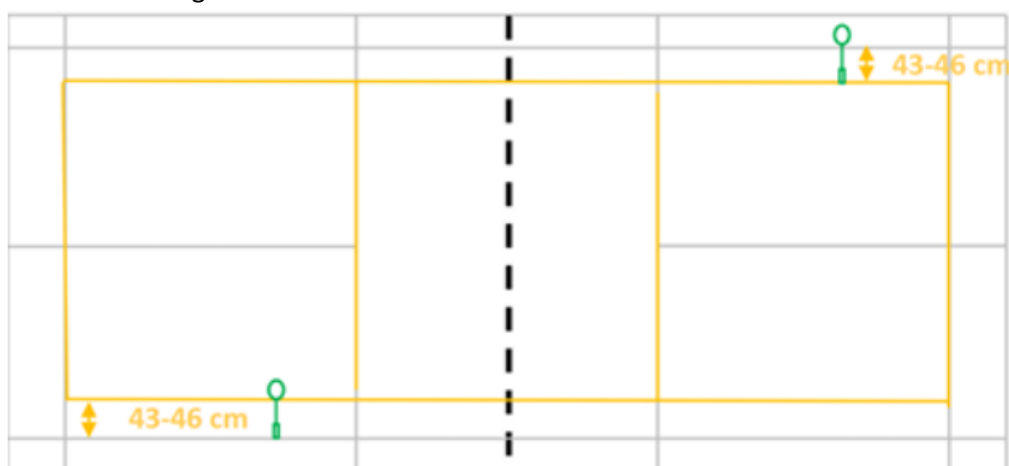
Exemple : si le SMU15_D est incomplet, ce tableau est regroupé avec le SDU17_D



- Les tableaux sont publiés sur www.lfbb.tournamentsoftware.be au plus tard le lundi précédent le tournoi.

Article 7 : Catégorie U11

- Un tableau U11, de niveau D ou de niveau C, est organisé sans distinction du genre (garçons et filles ensemble) et uniquement en simple.
- Pour cette catégorie, l'organisateur réduit les dimensions du terrain comme suit :
 - La ligne de fond correspond à la ligne de service long en double
 - Les lignes de côté correspondent aux lignes de côté d'un terrain de simple réduites de part et d'autre de la largeur d'un couloir latéral



- La hauteur du filet est abaissée autant que possible jusqu'à une hauteur minimum de 140cm au centre du terrain.

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

4. Au niveau D, le serveur peut se placer où il le souhaite derrière la ligne de service court et servir dans toute la zone de jeu adverse située après la ligne de service court.

Article 8 : Remplacement d'un joueur et modification d'un tableau

Si un forfait est porté à la connaissance de l'organisateur avant le vendredi 12h00 qui précède le tournoi, ce dernier peut remplacer le joueur absent par un joueur présent dans la liste réserve de la même catégorie et du même niveau. Si aucun joueur n'est présent dans la liste réserve, le tableau peut être adapté comme dans le cas d'une absence portée à la connaissance de l'organisateur après le vendredi 12h.

Si un forfait est porté à la connaissance de l'organisateur après le vendredi 12h00 qui précède le tournoi, le joueur absent n'est pas remplacé et le tableau peut être adapté, autant que possible et dans la mesure du possible, pour permettre aux joueurs de jouer le nombre minimal de matchs annoncés. De manière concrète, les tableaux peuvent être adaptés comme prévu à l'article 6. Tableaux).

Article 9 : Têtes de séries (TDS) et tirage au sort

1. Le nombre de têtes de série à désigner varie en fonction du nombre de joueurs et du format de tableau utilisé.
 - a. dans un tableau Monrad :
 - Monrad de 8 : 4 TDS
 - Monrad de 16 : 8 TDS
 - b. dans un tableau organisé en poules :
 - 1 TDS par poule
 - c. Dans un tableau en élimination directe
 - Entre 8 et 15 joueurs : 4 TDS
 - 16 joueurs ou plus : 8 TDS
2. Les têtes de série sont désignées par le responsable compétitions de la LFBB en fonction du ranking jeunes belge de la semaine du tirage au sort.
3. Le tirage au sort des tableaux est effectué par l'organisateur du tournoi, sous la supervision du juge-arbitre s'il y en a un, 10 jours avant la date du tournoi.
4. Dans une poule unique ou une poule finale, l'organisateur veille à ce que les TDS 1 et TDS 2 s'affrontent en dernier lieu.

Version : 20240829	Approuvé par l'organe d'administration le 29/08/2024	Page 10 / 13
--------------------	---	--------------

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

Article 10 : Horaires

1. Si le tournoi se déroule la veille d'un jour ouvrable, les matches ne peuvent débuter qu'au plus tôt à 9h00 et au plus tard à 18h30.
2. Si le tournoi ne se déroule pas la veille d'un jour ouvrable, les matches ne peuvent débuter qu'au plus tôt à 9h00 et au plus tard à 20h00.
3. L'organisateur communique l'horaire du premier match ou la tranche horaire de jeu aux participants, par mail, au plus tard 5 jours avant le début du tournoi.
4. Chaque joueur doit être présent dans la salle, prêt à jouer, une demi-heure avant l'heure prévue pour chacun de ses matches.

Article 11 : Forfait d'un joueur

1. Tout joueur absent à l'annonce de son match est déclaré forfait et ne pourra être aligné dans aucun autre match de la journée.
2. Toute absence doit être justifiée dans les 24 heures suivant la fin du tournoi auprès du juge-arbitre ou, à défaut de juge-arbitre, auprès de l'organisateur du tournoi qui déterminera si le forfait est volontaire ou involontaire. À défaut d'informations, le forfait est automatiquement déclaré comme volontaire.
3. Le juge-arbitre ou, à défaut de juge-arbitre, l'organisateur du tournoi doit envoyer la liste des joueurs absents, avec mention du caractère du forfait (volontaire ou involontaire), au responsable Compétitions endéans les 3 jours qui suivent le tournoi.
4. Un forfait volontaire peut être justifié par :
 - un certificat médical (maladie-blessure) mentionnant la période d'incapacité sportive ;
 - une attestation officielle de présence à des funérailles ;
 - un document probant dont la recevabilité sera laissée à la libre appréciation du Responsable Compétitions.

Le justificatif d'absence à un tournoi doit parvenir au Responsable Compétitions endéans les 5 jours ouvrables qui suivent la fin de ce tournoi.

Tout forfait volontaire non valablement justifié sera sanctionné d'une pénalité de 2 points au code de conduite (cf. art. 15.4 du [règlement disciplinaire](#)). Cette sanction est applicable à tous les joueurs, qu'ils soient affiliés à la LFBB ou non.

Version : 20240829	Approuvé par l'organe d'administration le 29/08/2024	Page 11 / 13
--------------------	---	--------------

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

Article 12 : Volants

1. Les volants utilisés doivent obligatoirement être homologués par la Fédération Royale Belge de Badminton.
2. Pour les matches de niveau D, l'organisateur met les volants synthétiques à disposition des joueurs.
3. Pour les matches de niveau C, les joueurs fournissent eux-mêmes les volants en quantité égale. La vitesse des volants est testée et éventuellement modifiée avant le début du match. Si nécessaire, d'autres volants sont testés entre les sets afin de ne pas interrompre le jeu.

Article 13 : Temps de repos

Le temps de repos entre deux matches est fixé à

- 30 minutes après un simple
- 15 minutes après un double homogène

Article 14 : Aspects pédagogiques

Le TJ est un tournoi qui veut faire vivre de bonnes expériences aux jeunes joueurs en favorisant l'expression des émotions positives. De ce fait,

- a. Pour les niveaux D, **l'organisateur** veillera à rappeler les règles de jeu et de la compétition aux joueurs et aux moniteurs au début de chaque nouvelle tranche horaire.
- b. S'il le souhaite, l'organisateur peut récompenser la participation et/ou les vainqueurs et finalistes par un cadeau "sain et/ou durable" (il évitera ainsi les friandises et bonbons sucrés).
- c. Si cela est possible, l'organisateur invitera les prochains joueurs à jouer dans une zone d'échauffement prévue à cet effet quelques minutes de les appeler pour leur match.
- d. Les **joueurs** sont invités à exprimer leurs émotions positives au travers de célébrations non-offensives (exemple de comportements observables non autorisés sur un terrain : serrer le poing vers l'adversaire ou crier en direction de l'adversaire). A l'inverse, les joueurs sont invités à limiter les célébrations excessives. L'arbitre du match ou le Juge-Arbitre (ou un moniteur formé pour un tournoi de niveau D sans JA) fait alors appel à sa lecture subjective de la situation pour apprécier la célébration et recadrer la situation au besoin.
- e. A cet égard, il est conseillé aux moniteurs d'habituer les joueurs à accepter que son adversaire puisse fêter son point victorieux (qu'il soit sur un volant au sol ou sur une faute du joueur) dans les limites du règlement et des règles évoquées ci-dessus. Ceci encouragera à voir le badminton comme une fête et ne pas voir les manifestations positives de son adversaire comme une attaque vers soi.

Version : 20240829	Approuvé par l'organe d'administration le 29/08/2024	Page 12 / 13
--------------------	---	--------------



- f. Les **moniteurs** présents dans la salle agiront dans le but de favoriser le jeu et l'envie d'apprendre. Ils favoriseront les prises de décision (gain du point, score, ...) par les joueurs eux-mêmes. Si les joueurs se sont trompés à plusieurs reprises, les moniteurs signaleront aux joueurs qu'ils se sont trompés. Au besoin, ils pourront compter les points et apprendre aux enfants à les compter. Pendant les pauses et après les matchs, ils les aideront à réfléchir plutôt qu'à attendre des directives.
- g. Les **parents** sont invités à favoriser les prises de décision des enfants (voir si le volant est 'in' ou 'ou' et compter le score). A cet égard, les scorings externes (applications smartphone ou autre) ne sont là qu'à titre informatif. Si les joueurs sont d'accord et qu'une personne décide de se placer à la hauteur du poteau du filet, cette dernière ne peut intervenir sur le choix des points. Elle ne fait que mettre le score en fonction des décisions prises par les joueurs et ne peut donc pas donner son avis sur un volant 'in' ou 'ou' ni encourager ni coacher l'un des deux joueurs.
- h. Le **supporter** est invité à encourager les joueurs et le « beau jeu » en communiquant des émotions positives pour que le badminton soit une fête.

Article 15 : Sécurité

L'organisateur garantit tous les éléments de sécurité dans la salle conformément au règlement LFBB Technique et Sécurité.